

UNE GRÈVE EXEMPLAIRE !

LES AGENTS DES CRÈCHES EN LUTTE ONT GAGNÉ !

Elles/Ils revendiquaient le maintien de leurs acquis sociaux, l'amélioration de leurs conditions de travail et d'accueil des enfants... Et elles/ils ont obtenu satisfaction de la totalité de leur revendications :

- ☑ 2 jours de fractionnement → **C'EST GAGNÉ !**
- ☑ 1 plan de travaux d'urgence → **C'EST GAGNÉ !**
- ☑ Repas de fin d'année et après-midi libéré → **C'EST GAGNÉ !**
- ☑ EPI adaptés → **ENGAGEMENT PRIS !**
- ☑ Meilleure réactivité des remplacements → **ENGAGEMENT PRIS !**
- ☑ Remplacements par des diplômés → **ENGAGEMENT PRIS !**
- ☑ Plan de déprécarisation des personnels → **ENGAGEMENT PRIS !**
- ☑ Retour de la médecine préventive → **ENGAGEMENT PRIS !**
- ☑ L'ouverture de tous les postes vacants → **ENGAGEMENT PRIS !** (après analyse des besoins)
- ☑ Fermeture à 17h les veilles de jours fériés (ou récup. 1h) → **ENGAGEMENT PRIS !**

À noter aussi que :

- ☑ **Les 2 jours de grève ne sont pas retenus.**
- ☑ **L'acquis du repas de fin d'année est valable aussi POUR TOUS LES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX.**

Nous pouvons donc toutes et tous remercier les collègues des crèches qui grâce à leur grève nous ont permis de retrouver cet acquis pour les années à venir.

Elles/Ils ont fait la démonstration que **LA LUTTE PAYE !** Que quand on est **SOLIDAIRES, DÉTERMINÉS, REVENDICATIFS**, on peut obtenir satisfaction. Une lutte sereine, altruiste à l'égard des enfants accueillis, des familles qui ont confiance en ce personnel chaque jour et à l'égard de l'ensemble du personnel communal. C'est avec la plus grande des satisfactions qu'elles/ils ont accueilli l'information selon laquelle le repas de fin d'année serait remis en place tel que nous l'avons connu pour l'ensemble des services !

La fin de l'année a été marquée notamment par **une participation massive du personnel aux élections professionnelles** et **UNE CGT MAINTENUE COMME PREMIÈRE ORGANISATION SYNDICALE DE NOTRE COMMUNE**. Un message fort envoyé à notre employeur quant à la nécessaire mise en œuvre de mesures municipales pour **améliorer conditions de travail et rémunération**. La lutte des crèches marque le début de cette nouvelle année et envoie un signal à notre employeur quant à **LA CAPACITÉ DU PERSONNEL COMMUNAL À POUVOIR SE MOBILISER POUR SE FAIRE ENTENDRE**. Si la **CGT sera toujours force de propositions**, notamment pour éviter la grève, elle reste fidèle à son rôle de représentant et organisera à chaque fois sur le fond, comme sur la forme **LE MOUVEMENT SOCIAL QU'AURA CHOISI LE PERSONNEL**.

BRAVO AU PERSONNEL DES CRÈCHES POUR LEUR LUTTE EXEMPLAIRE !
VIVE LA LUTTE ! VIVE LE MOUVEMENT SOCIAL ! VIVE LA CGT !